

## Covid-19 : Le Burundi accusé de « réduire au silence le personnel de santé »

Human Rights Watch, 24 juin 2020 Burundi : Peur et répression dans la réponse au Covid-19 Les autorités réduisent au silence le personnel de santé et mettent en danger les prisonniers (Nairobi) « Le gouvernement du Burundi ne communique pas d'informations factuelles concernant la pandémie de Covid-19 et empêche les médecins et les infirmiers de agir de manière adéquate.

La réponse du gouvernement alimente la peur et les rumeurs sur la propagation de la maladie. Les dirigeants du Burundi devraient garantir à la population l'accès des informations précises et fondées sur des preuves scientifiques essentielles à la protection de la santé. L'approche irresponsable des autorités face à la pandémie ajoute plus d'incertitude et de peur à une atmosphère déjà politiquement chargée, alors que des statistiques précises et la transparence sont nécessaires pour sauver des vies », a déclaré Lewis Mudge, directeur pour l'Afrique centrale de Human Rights Watch. « Le nouveau président du Burundi devrait faire de la réponse au Covid-19 une priorité et intensifier le dépistage pour connaître l'ampleur de l'épidémie de coronavirus dans le pays. » Ces dernières semaines, Human Rights Watch a interrogé plusieurs experts et membres du personnel de santé sur la situation. Toutes les personnes interrogées ont demandé à garder l'anonymat et à ne pas divulguer le nom de leur hôpital, craignant des représailles de la part du ministère de la Santé ou des services de sécurité, contre elles-mêmes ou leurs collègues. Plusieurs ont expliqué qu'elles sentaient que leur vie était en danger pour s'exprimer sur la situation. Le Burundi a confirmé 144 cas et un décès. Cependant, plusieurs travailleurs médicaux et experts interrogés ont exprimé des inquiétudes quant à l'augmentation du nombre de cas présentant des symptômes de Covid-19 et ont accusé l'Institut national de santé publique (INSP), géré par le gouvernement, et les autorités d'empêcher le dépistage ou de ne pas déclarer la pandémie de manière adéquate. Le 12 mai 2020, le gouvernement a déclaré persona non grata le directeur de l'Organisation mondiale de la santé pour le pays, ainsi que deux hauts responsables et un consultant soutenant la réponse de santé publique au virus. Le 8 juin, l'ancien président Pierre Nkurunziza est décédé, officiellement d'un infarctus cardiaque, selon un communiqué du gouvernement, quelques jours après que la Cour constitutionnelle ait déclaré la victoire du candidat de son parti, Evariste Ndayishimiye, à l'élection présidentielle de mai. Pierre Nkurunziza, son épouse et le ministre de la Santé ont été hospitalisés ces dernières semaines, mais aucune raison officielle n'a été communiquée. Lors de sa prestation de serment le 18 juin, Evariste Ndayishimiye a remercié Dieu pour les faibles taux de transmission et de mortalité du coronavirus signalés, et a exhorté les Burundais à prendre les mesures possibles afin d'empêcher la propagation du virus. Le président burundais Evariste Ndayishimiye brandit le drapeau national après son investiture à Gitega, au Burundi, le 18 juin 2020. Depuis mars, des responsables gouvernementaux de haut niveau, dont Pierre Nkurunziza et Evariste Ndayishimiye, avaient minimisé la menace du virus. Lors d'un discours prononcé le 5 avril, Evariste Ndayishimiye a déclaré : « À l'ère de Dieu, il y a qui sont dans des maisons, Dieu a accepté que nous nous rassemblions... Dieu aime le Burundi... si certaines personnes ont contracté le coronavirus, c'est pour que l'action divine transparaisse. » Lors de la campagne électorale qui a commencé le 27 avril, Pierre Nkurunziza et Evariste Ndayishimiye ont participé à de nombreux rassemblements réunissant des milliers de personnes, sans mesures de distanciation sociale adéquates. L'opposition a aussi organisé de grands rassemblements pendant la campagne. Une infirmière travaillant dans un hôpital privé de Bujumbura, la capitale économique du Burundi, nous a confié le 8 juin : La semaine dernière, six à huit personnes ont été hospitalisées pour des symptômes de Covid-19... Trois ou quatre d'entre elles sont décédées. Quand elles arrivent, elles sont déjà dans un état critique. Certaines avaient assisté aux rassemblements de la campagne ; une est décédée [il y a trois jours]. Si le président nie l'existence de la maladie, comment un simple citoyen peut-il admettre qu'il l'a ? Des informations fiables sur le nombre grandissant de personnes mourant de Covid-19 ont augmenté ces dernières semaines. Human Rights Watch s'est entretenue avec un homme de 38 ans à Bujumbura qui a expliqué avoir perdu deux membres de sa famille à cause du Covid-19 au cours des deux dernières semaines. Il a ajouté que même si les médecins n'étaient pas en mesure d'effectuer des tests, ils avaient confirmé le diagnostic car les symptômes correspondaient à ceux du Covid-19 et qu'ils avaient recommandé à la famille de s'isoler. « Nous avons peur, mais nous ne pouvons pas en parler », a déclaré-il. « Les gens meurent. » En avril, le gouvernement a développé des directives sur la manière dont les rassemblements de santé devraient agir face au virus, mais les médecins ont déclaré en avoir été informés qu'ils ne les ont pas appliquées. Les directives stipulent que depuis leur adoption, 5 000 tests devaient être effectués quotidiennement à travers le pays pendant trois mois. Ils ont mis en place un numéro gratuit pour que les hôpitaux puissent signaler les cas suspects. Mais les professionnels de la santé et les experts ont déclaré que les autorités ont minimisé la gravité de la pandémie en limitant leur capacité de dépistage, rendant le protocole décrit dans la directive inefficace. Ils ont également expliqué que le numéro gratuit était souvent sans réponse, ou que les retards dans les tests signifiaient que des patients suspects avaient le Covid-19 avant qu'un diagnostic ne puisse être confirmé. Des membres du personnel de santé en dehors de Bujumbura ont indiqué qu'il était presque impossible de faire tester les cas suspects, car les représentants locaux du ministère de la Santé ne leur permettaient pas toujours de signaler les cas et que l'INSP, l'organisme qui effectue les tests, était basé à Bujumbura. Un médecin travaillant dans un hôpital public de Bujumbura a déclaré : « Souvent, les patients meurent sans subir de test, même lorsque nous appelons [l'INSP] pour venir en faire un. C'est très courant et les tests sont très rares. Le nombre de cas confirmés est bien inférieur à ce que nous voyons réellement à l'hôpital. » Le personnel de santé a également affirmé que les directives du gouvernement sur les équipements de protection étaient inefficaces, en raison de la pénurie persistante d'équipements de protection individuelle et de masques médicaux. Récemment, des articles dans les médias ont fait état de travailleurs médicaux contractant la maladie. Un médecin travaillant dans un hôpital public de Bujumbura a déclaré : « Je suis inquiet parce que nous ne sommes pas protégés et qu'il n'y a pas assez de place pour tous les patients. » Certaines personnes interrogées ont déclaré que leurs supérieurs leur avaient demandé de ne pas mentionner de pénurie d'équipement

symptômes dans leurs hôpitaux. « Nous ne sommes pas autorisés à parler de la situation », a affirmé un médecin travaillant dans un hôpital public de Bujumbura. « Le directeur de l'hôpital nous a indiqué que seul le ministre de la Santé pouvait partager des informations. Ils nous ont dit que si nous voyons un cas suspect, nous ne devons pas en parler. » Deux membres du personnel de santé d'un hôpital public de Ngozi ont confirmé que des patients qu'ils soupçonnaient d'avoir le Covid-19 venaient régulièrement se faire soigner. Ils ont déclaré que les cas suspects comprenaient des patients transférés depuis la prison de Ngozi. Au cours des dernières semaines, des organisations de défense des droits humains ainsi que des médias ont signalé des cas de décès de prisonniers, après qu'ils aient développé des problèmes respiratoires à la prison centrale de Mpimba à Bujumbura, ainsi qu'à la prison de Ngozi. Dans son rapport annuel de 2019, la Commission nationale indépendante des droits de l'homme du Burundi, CNIDH, a déclaré que le taux d'occupation dans les prisons du pays était de 273,3% et qu'environ la moitié des détenus étaient des prisonniers. De nombreuses personnes détenues actuellement ont été arrêtées pour des raisons politiques, ont subi leur peine, ont été acquittées, ou peuvent prétendre à une libération. Un détenu de la prison de Ngozi contacté par téléphone a confié craindre que les autorités ne manœuvrent adroquement à la possible épidémie de Covid-19 : « On nous dit qu'il y a déjà eu cinq morts de Covid-19. Certains prisonniers sont censés être en quarantaine, mais ils ne sont pas placés toujours librement dans la prison. Sinon, les mesures pour empêcher la propagation ne sont que des panneaux concernant le lavage des mains. Les prisons sont tellement surpeuplées, c'est impossible. » Les prisons surpeuplées et insalubres du Burundi sont gravement menacées de pics d'épidémie de Covid-19 qui mettent en danger la santé et la vie des détenus, des gardiens ainsi que de la population en général. Les prisonniers politiques et les personnes détenues pour des activités de défense des droits humains ou pour l'exercice de leur liberté d'expression, que les personnes en détention provisoire pour des délits mineurs ou non violents, devraient être libérées immédiatement selon Human Rights Watch. En vertu du droit international des droits humains, le gouvernement burundais a l'obligation de protéger le droit à la liberté d'expression, notamment le droit de rechercher, de recevoir et de communiquer des informations de toutes sortes. Les gouvernements sont chargés de fournir les informations nécessaires à la protection et à la promotion des droits, notamment le droit à la santé. Les restrictions autorisées à la liberté d'expression pour des raisons de santé publique ne peuvent pas mettre en danger le droit lui-même. Une réponse au Covid-19 respectueuse des droits devrait garantir que des informations exactes et actualisées concernant le virus sont facilement disponibles et accessibles à tous. La réponse initiale du gouvernement à la pandémie a consisté à suspendre tous les vols de passagers entrants et sortants, une quarantaine autofinancée de 14 jours pour les passagers en provenance des pays touchés et un appel aux forces de sécurité pour aider à appliquer les mesures d'hygiène et de désinfection dans les lieux publics. Mais une déclaration du gouvernement datée du 25 mars a affirmé que « seule la grâce de Dieu a protégé le Burundi » du Covid-19, et a menacé ceux qui prennent des mesures préventives avant le gouvernement. « La crainte du personnel de santé face aux représailles et leur incapacité à communiquer de manière transparente sur la situation aggrave la pandémie de Covid-19 en cours », a conclu Lewis Mudge. « Afin d'empêcher les décès évitables de la pandémie, les partenaires régionaux et internationaux du Burundi devraient exhorter le gouvernement à veiller à ce que les personnes aient accès à des informations précises et fondées sur la science, essentielles à la protection de leur santé. Jusqu'à présent, les dirigeants du Burundi ont tout fait sauf cela. »

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});